



À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le jeudi 15 mai 2025 à 20h00 sont présents les conseillers : Patrick Wenning, André Raymond et Josiane Fabry sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Absent : Michel Lord, Maxime Partenza et Léo Choquette

Également présente : Mme Janick Létourneau, Directrice-Générale adjointe et Greffière-trésorière intérimaire.

La mairesse madame Danielle Charbonneau ouvre la séance à 20h02.

Tous les avis de convocation ont été dûment expédiés par courriel à tous les membres du conseil (y compris l'absence).

9177-05-2025
Ouverture de la
séance

Il est proposé par Josiane Fabry appuyé par André Raymond et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance extraordinaire du 15 mai 2025.

9178-05-2025
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Patrick Wenning appuyé par André Raymond et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

9179-05-2025
Octroi de contrat
– Pierre
concassé à la
tonne

Attendu que des demandes de prix pour la fourniture et livraison de pierre ont été envoyées;

Attendu que deux soumissionnaires ont répondu;

André Méthé Transport Inc. :
Excavation Boucher :

En conséquence, sur la proposition de André Raymond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal octroie le contrat à André Méthé Transport Inc. pour un montant de 28,00 \$ la tonne, excluant les taxes applicables, pour la fourniture et la livraison de pierre.

9180-05-2025
Octroi de contrat
Fête Nationale
Location radios
et demande de
permis SOCAN
et RACJ

Attendu que la coordonnatrice aux loisirs est à organiser les activités pour la Fête Nationale 2025;

Attendu qu'elle doit louer des radios pour la communication et transmettre une demande de permis à la Société Canadienne des Auteurs, compositeurs et Éditeurs de musique (SOCAN) ainsi qu'à la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux (RACJ) pour l'événement;

En conséquence, sur la proposition de Josiane Fabry appuyée par André Raymond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise Mme Emmanuelle Prud'homme coordonnatrice aux loisirs à signer les documents pour la location des radios ainsi que les 2 demandes de permis.

9181-05-2025
Contrat de
location de local
– Cantine été
2025

Attendu qu'il y a lieu de signer un contrat de location pour opérer une cantine lors d'événements sportifs;

Attendu que la durée du contrat sera du mois de mai au mois de septembre 2025, qu'un montant de 200\$ sera demandé au locataire, que le locataire s'engage à se procurer tous les permis requis ainsi que le matériel nécessaire;

En conséquence, sur la proposition de Josiane Fabry appuyé par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise la directrice générale adjointe à signer le contrat de location tel que déposé.

9182-05-2025
Autorisation de
signature –
Convention
d'intervention
pour
déneigement des
rues

Attendu que le 1^{er} mai 2023, la municipalité a octroyé à Les Entreprises Denexco Inc. le contrat 8579-05-2023 pour le déneigement des rues municipales et salage, que les parties aux présentes désignent comme étant le contrat;

Attendu qu'à la demande de Denexco, l'Unique a émis le 27 mars 2023 un cautionnement de soumission, portant le numéro 17108-0056;

Attendu qu'à la demande de Denexco, l'unique a émis le 20 septembre 2023 en faveur de la municipalité un cautionnement d'exécution portant le numéro 2130-4717;

Attendu que le 28 janvier 2025, la Caisse Desjardins a envoyé un avis de retrait de percevoir les créances dans le cadre du projet distinct;

Attendu que le 20 février 2025, l'Unique a déclaré son intervention en vertu de son cautionnement d'exécution pour compléter l'exécution du contrat et ce, rétroactivement au 28 janvier 2025 et est légalement subrogé à Denexco;

Attendu que l'Unique a maintenu le service en vertu du contrat en gardant Denexco sur le projet jusqu'au 11 mars 2025;

Attendu que l'Unique a, à titre de modalité d'intervention de remplacé Denexco afin d'assurer l'exécution et la complétion du contrat en date du 12 mars 2025 pour le soumissionnaire (saison 2024-2025);

Attendu que l'Unique a également procédé à un appel d'offres privé dans le but de transférer les obligations émanant du contrat à un soumissionnaire pour l'année 2025-2026;

Attendu que la municipalité a l'obligation de maintenir le service en vertu du contrat pour des raisons de sécurités et d'urgence jusqu'à la mise en place du transfert des contrats;

Attendu que l'Unique a présenté le soumissionnaire qui pourrait être retenu à la municipalité en vue d'obtenir son approbation pour un transfert des obligations émanant du contrat;

Attendu que l'Unique souhaite céder limitativement la soumission obtenue pour l'année 2025-2026 à titre de mesure d'intervention du contrat auprès de la municipalité dans un cadre transactionnel;

Attendu que les parties désirent, par la présente, convenir des modalités d'intervention de l'Unique et des conditions de parachèvement du contrat;

En conséquence, sur la proposition de André Raymond appuyée par Josiane Fabry, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise la Directrice Générale

Adjointe et Greffière-Trésorière Intérimaire à signer au nom de la municipalité la convention d'intervention.

9183-05-2025
Autorisation de
signature –
Desjardins
augmentation
temporaire
marge de crédit

Attendu qu'étant donné une situation particulière et temporaire afin de pallier aux opérations courantes, la municipalité doit augmenter la marge de crédit de la municipalité;

En conséquence, sur la proposition de Josiane Fabry appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise la Directrice Générale Adjointe et Greffière-Trésorière Intérimaire et la mairesse à signer les documents pour augmenter la marge de crédit de la municipalité.

9184-05-2025
Adoption des
modifications du
Cahier des
normes et
modalités 2025

Attendu que la Municipalité d'Henryville reconnaît la nécessité d'établir des mesures propres à faciliter la conciliation des responsabilités familiales et professionnelles;

Attendu qu'il y a lieu de mettre à jour le cahier des normes et modalités;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyé par André Raymond, il est résolu à l'unanimité d'accepter la mise à jour du cahier des normes et modalités et d'autoriser la directrice générale adjointe de signer le document au nom de la municipalité.

Période de
questions

9185-05-2025
Levée de la
séance
extraordinaire

Sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par André Raymond, il est résolu à l'unanimité que la séance extraordinaire soit levée à 20h34.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Janick Létourneau, Directrice Générale adjointe et Greffière-trésorière intérimaire, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

Danielle Charbonneau
Mairesse

Janick Létourneau, Directrice Générale
adjointe Greffière-trésorière intérimaire

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».